



## ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'AIX-EN-PROVENCE

### 20<sup>ème</sup> COURSE DE COTE REGIONALE de BOUC BEL AIR

#### Coupe de France de la Montagne Championnat de la Montagne du Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur 8 et 9 AVRIL 2012

#### REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

L'Association Sportive Automobile d'Aix en Provence organise les 8 et 9 AVRIL 2012, avec le concours de la Municipalité de BOUC BEL AIR une épreuve automobile régionale dénommée :

#### 20<sup>ème</sup> COURSE DE COTE REGIONALE DE BOUC BEL AIR

comptant pour la Coupe de France de la montagne et pour le Championnat de la Montagne et le Championnat Jeune Espoir Montagne et le championnat féminin du Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le présent règlement a été approuvé par la Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le n°16 en date du 01 / 02 / 2012 et par la F.F.S. A. sous le n°R 63 en date du 09 / 02 / 2012.

### Art. 1p - ORGANISATION DE LA COURSE

#### 1.1P Officiels

Président du collège des commissaires sportifs	POLGE Francis	6831
Commissaire sportif	RICHARD Robert	44762
Commissaire sportif	DUCARTERON Marylin	6840
Directeur de course	DUCARTERON Marc	9003
Directeur de course adjoint	BARDIN Yannick	46622
Commissaire technique responsable	LAPIQUE Daniel	5826
Commissaire technique	CORBET Robert	6850
Commissaire technique	BLANC Philippe	38131
Commissaire technique	TURPIN Dominique	119028
Relation avec les concurrents	DOMINO M. Antoinette	9053
Chronométrateur officiel »B «	AMBERT Jean-Paul	1705
Chronométrateur officiel »C «	GETTO Michel	1525
Organisateur technique – ASA Aix	LAFONT Jacques	12360
Représentant du Comité PACA	DUCARTERON Marylin	6840
Chargé de la mise en place des moyens	MATTIO Daniel	5318
Chargé des commissaires de route	TORRES Jean Pierre	1831

## 1.2P Horaires

- Clôture des engagements le Lundi 2 avril 2012, minuit.
- Publication de la liste des engagés le Jeudi 5 avril 2012.
- Vérifications :
  - administratives**, Dimanche 8 avril 2012 de 14h00 à 18h 00 à Bouc Bel Air.
  - techniques**, Dimanche 8 avril 2012 de 14h15 à 18h15 à Bouc Bel AirA titre tout à fait exceptionnel et sur demande motivée et acceptée, des vérifications pourront être effectuées le Lundi 9 avril 2012 de 7h45 à 8h15
- Affichage de la liste provisoire des autorisés à prendre part aux essais : le Dimanche 8 avril 2012 à 19h00
- Affichage de la liste des autorisés à prendre part aux essais, le Lundi 9 avril 2012 à 8h20.
- Essais Chronométrés : le Lundi 9 avril 2012 de 8h30 à 12h00
- Briefing commissaires le lundi 9 avril 2012 à 08h15
- Briefing pilotes le Lundi 9 avril 2012 à 13h45.
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course à 13h.
- Course :
  - 1ère montée le Lundi 9 avril 2012 de 14h00 à 15h10
  - 2ème montée le Lundi 9 avril 2012 de 15h20 à 16h30
  - 3ème montée le Lundi 9 avril 2012 de 16h40 à 20h00
- Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.
- Affichage des résultats provisoires : le Lundi 9 avril 2012 - 20 mn après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.
- Parc fermé obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine d'exclusion : Place Jean Moulin à Bouc Bel Air, jusqu'à 30' après l'affichage des résultats.
- Remise des Prix le Lundi 9 avril 2012 à 19h15, à Bouc Bel Air
- Réunions du Collège des Commissaires Sportifs à la salle de l'O.M.J.S. de Bouc Bel Air :
  - o 1<sup>ère</sup> Réunion : le Dimanche 8 avril 2012 à 18h20Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

## 1.3p - Vérifications

- Les vérifications administratives et techniques auront lieu à Bouc Bel Air devant la Mairie : le Dimanche 9 avril 2012 de 14h00 à 18h15.
- Après être passés aux vérifications administratives les pilotes devront présenter leur voiture aux vérifications techniques, sous peine des pénalisations prévues par la Réglementation Montagne 2011, aux heures suivantes :

Groupes :	N, FN , CN et CM	de 14h15 à 16h00
Groupes :	A, FA, CNF, D/E (F3, FR et FF)	de 15h00 à 17h00
Groupes :	FS, FC, F2000, GT et Z	de 16h00 à 17h30
- Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage MONJO à VENELLES.
- Taux horaire maximum de la main d'œuvre : 45 € TTC

## Art. 2p - ASSURANCES

Voir réglementation Montagne 2012.

## Art. 3p – CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1p- Engagements

- Les engagements sont reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'AIX EN PROVENCE**  
**7, Bd Jean Jaurès - 13100 - Aix-en-Provence**  
**tél. : 04 42 96 69 80 et Fax : 04 42 23 13 77**

- Les frais de participation sont fixés à : 340 €, réduits à 170 € pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- 

***Pour les licenciés de l'ASA AIX les frais de participation sont fixés à 100 €***

- Pour être valables, les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des frais de participation.
- Deux concurrents pourront courir sur une même voiture (Double monte)
- Si quatre jours avant le début de la manifestation le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 40, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Forfait : Tout conducteur devra notifier son forfait, par lettre ou fax, avant le 5 avril 2015, pour obtenir le remboursement des frais de participation.

## Art. 4p – VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1P Voitures admises :

- Le nombre des voitures admises est fixé à 80
- La répartition des voitures dans les groupes et classes est la suivante :

<b>Groupes N et FN (confondus)</b>		<b>Groupes A et FA (confondus)</b>	
N/FN1	de 0 à 1400 cc	A/FA1	de 0 à 1400 cc
N/FN2	+ de 1400 à 1600 cc	A/FA2	+ de 1400 à 1600 cc
N/FN3	+ de 1600 à 2000 cc	A/FA3	+ de 1600 à 2000 cc
N/FN4	+ de 2000 cc	A/FA4	+ de 2000 cc
<b>Groupes FC et FS (confondus)</b>		<b>Groupes C3 – CN – CM (confondus)</b>	
FC1	de 0 à 1300 cc	CNF1 – CN1	de 0 à 1600 cc
FC2	+ de 1300 à 1600 cc	CNF2 – CN2	+ de 1600 à 2000 cc
FC3	+ de 1600 à 2000 cc	CM1/CM2	de 0 à 1000 cc
FC4	+ de 2000 cc		
<b>Groupe F2000</b>		<b>Groupe D/E</b>	
F2000-1	de 0 à 1400 cc	D/E1	de 0 à 1300 cc + Campus
F2000-2	+ de 1400 à 1600 cc	D/E2	+ de 1300 à 1605 cc
F2000-3	+ de 1600 à 2000 cc	D/E3	FF – F3B
		D/E7	FR
<b>Groupe GT de série</b>		<b>Groupe Z</b>	
GT 1	de 0 à 2000 cc	N/FN et A/FA	+ de 2000 cc.
GT 2	+ de 2000 cc		
<b>Groupe GT-TS</b>			
GT Spéciale			

### 4.2.7 Echappement :

Toutes voitures devront être équipées d'un silencieux.

Course de Côte et Slalom :

Voitures fermées, groupe CM et GTTS, niveau sonore maximal : 105 dB A maxi

Voitures de course ouvertes, niveau sonore maximal : 110 dB A maxi

La mesure sera effectuée dynamiquement en n'importe quel point du parcours et au maximum à 5 mètres du bord de la route.

Si le niveau sonore de la voiture d'un concurrent est non-conforme, celui-ci devra représenter sa voiture conforme lors de la montée suivante.

Pénalité si le deuxième contrôle est non-conforme : annulation des temps de toutes les montées / **parcours** précédent.

## Art. 5p - PUBLICITE

Publicité obligatoire, non rachetable : (voir additif)

Publicité optionnelle : (voir additif)

## Art. 6p – SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P Parcours :

- La course de côte régionale de Bouc Bel Air se déroule sur le CD 59, dite « Route sous le crêt ». (chemin de la Baume du Loup)  
Départ : 100 m après le croisement D60a/D59.  
Arrivée : 150 m avant l'entrée de la place Jean Moulin.  
Longueur : 800 m . Pente moyenne : 9 %
- La course se déroulera en 3 montées
- Procédure de départ classique, les temps seront pris au centième de seconde.
- Chaque voiture partira dans sa classe et dans l'ordre des groupes suivants : F2000, FC/FS, N/FN, A/FA, Z, GT, CM/CN/CNF et D/E (FF, FR, F3B).
- Modalités de retour au départ : par série en convoi, en sens inverse de la course.  
Tout conducteur absent dans le convoi de sa série se verra refuser le départ de la montée.
- Parc Départ et Parc arrivée : Place Jean Moulin à Bouc Bel Air

### 6.2p Route course :

L'accès au départ se fera par convoi en sens inverse de la course.

### 6.3p File de départ :

La file de départ se fera devant le parking de la mairie

Rappel : Les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

### 6.5p Parc concurrents :

Les parcs concurrents seront situés devant la Mairie de Bouc Bel Air.

**Les remorques devront être obligatoirement garées au parking MOUSSOU, sous peine de sanctions appliquées par le Collège des Commissaires Sportifs.**

### 6.6p Parc fermé final :

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés sera devant la Mairie de Bouc Bel Air.

### 6.7P Tableau d'affichage officiel :

- Le tableau d'affichage sera placé pendant toute la manifestation devant la Mairie.
- Tous les documents portés à la connaissance des conducteurs sur le tableau d'affichage leurs seront opposables.
- Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède le départ.

### 6.8P Permanence :

- Pendant la manifestation une permanence se tiendra à la Mairie de Bouc Bel Air au 06.22.00.38.15
- Centre de secours : Hôpital d'Aix en Provence, Téléphone : 04 42 33 50 00

## Art. 7p - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Voir réglementation générale des courses de côtes

### 7.4P Echauffement des pneumatiques

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

## Art. 8p – PENALITES

Voir réglementation générale des courses de côtes 2012.

## Art. 9p - CLASSEMENTS

- Le classement s'effectuera sur le temps de la meilleure montée de course
- Les classements officiels provisoires seront à la Mairie de Bouc Bel Air et seront établis de la manière suivante :
  - 1 classement général
  - 1 classement pour chacun des 8 groupes ou groupements de groupes suivants : F2000, FC/FS, N/FN, A/FA, Z, GT, CM/CN/CNF, D/E/F3/FF/FR
  - 1 classement pour chacune des 25 classes.
  - 1 classement féminin tiré du classement général

## Art. 10p - PRIX

### 10.2p Prix :

Classement général :	1 <sup>er</sup>	170 €
	2 <sup>ème</sup>	110 €
	3 <sup>ème</sup>	70 €
Classement féminin :	1 <sup>ère</sup>	170 €
Classement pour chacune des 23 classes :	1 <sup>er</sup>	170 €
	2 <sup>ème</sup>	90 € si + de 4 partants
	3 <sup>ème</sup>	50 € si + de 8 partants

### 10.3p Coupes

Classement général :	1 coupe	
Classement pour chacun des 8 groupes :	1 coupe	
Classement pour chacune des 25 classes :	de 2 à 4 partants :	1 coupe
	de 5 à 8 partants :	2 coupes
	de 9 à 12 partants :	3 coupes

### 10.5p Remise des prix et coupes

Elle aura lieu à la salle du conseil municipal à Bouc Bel Air le Lundi 9 avril 2012 à 19h15.

### 10.6p Remise des chèques

Les concurrents recevront, à leur domicile, les chèques correspondants à leur prix dans un délai de 8 jours.